



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

traitements

Question écrite n° 122157

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les dernières données présentées le 13 janvier 2011 lors des journées européennes de la société française de cardiologie à Paris. Il y était ainsi révélé que le taux de mortalité à la suite d'un infarctus, trente jours après l'accident, a baissé de 13,7 % à 4 % entre 1995 et 2010. Toutefois, ces études révèlent aussi que la majorité des patients abandonnent au moins un des quatre médicaments de base six mois après l'infarctus. Aussi, afin d'améliorer encore la baisse de la mortalité liée à cette affection, il lui demande si les autorités sanitaires seraient favorables à la mise en place d'une campagne de prévention alertant les patients sur le risque encouru par l'abandon des traitements de l'infarctus du myocarde.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122157

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 novembre 2011, page 11957

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)